

écoalerte

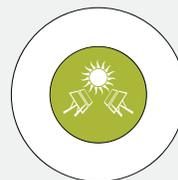
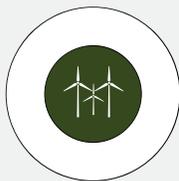


LE RÉSEAU INTELLIGENT INNOVATEUR :

un investissement
dans votre
AVENIR DURABLE



Énergie NB Power



Conseil d'administration

Présidente

John Crompton

Directeurs

John Bird

Deborah Carr

Stephanie Coburn

Patrick Colford

Susan Eddy

Jim Emberger

Hannah Grant

Frank Johnston

Scott Kidd

David MacDonald

Tyler McCready

Rob Moir

Roy Ries

Liane Thibodeau

Paula Tippett

Allan Vallis

Jessica Vihvelin

Nikole Watson

Personnel

Directrice exécutive

Lois Corbett

Personnel des programmes

Matt Abbott, *sentinelle de la baie de Fundy*

Irene Brueckner-Irwin, *marine conservation*

Anne Carruzzo, *traductrice*

Kaleigh Holder, *programme de protection de l'eau douce*

Nadine Ives, *projet Tous dehors pour apprendre*

Jon MacNeill, *Communications*

Corey Robichaud, *Communications*

ADMINISTRATION

Stephanie Phillips

INTERNES

Zachary Bourque

Sam Blaney

Georgia Chase

Hannah Moore

Noah Turner

Mohammad Zakareya

Le magazine ÉcoAlerte est imprimé sur du papier certifié FSC à l'aide d'encre végétale. Pour en savoir davantage sur les normes environnementales et sociales rigoureuses de FSC, consultez : ca.fsc.org.

Si vous préférez recevoir uniquement notre version numérique pratique d'ÉcoAlerte (toujours disponible gratuitement sur notre site Web et accessible sur tous les appareils numériques), veuillez nous en informer par courriel, à : info@conservationcouncil.ca.



Conservation Council of New Brunswick
Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

 /conservationcouncil

 @cc_nb

éditorial

PAR LOIS CORBETT

Cet automne, votez pour l'environnement!

Il semblerait que la campagne électorale actuellement en cours dans notre province soit balayée par un vent de changement.

Dans les conversations qui ont lieu dans la rue, autour des tables, lors des événements communautaires et aux nouvelles, nous entendons beaucoup plus parler de l'environnement que lors des élections précédentes, et dans un éventail de domaines beaucoup plus vaste.

En effet, les gens en ont marre de la vaporisation des herbicides et des coupes à blanc à grande échelle effectuées dans les forêts de la Couronne, et il y a des lustres que la façon dont le gouvernement gère les terres de la Couronne aurait dû faire l'objet d'un examen. Les Néo-Brunswickois veulent une meilleure protection — inscrite dans la loi — de notre eau potable, de nos rivières, de nos ruisseaux, de nos terres humides et de nos magnifiques eaux côtières, qui s'étendent de la baie de Fundy au détroit de Northumberland. Nous voulons de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, pas des fracturations et des mines synonymes de risques et de dangers. Nous voulons des matériaux durables, pas des déchets de plastique. Et les Néo Brunswickois veulent que leur gouvernement prenne des mesures substantielles et concrètes concernant le changement climatique pour assurer la sécurité et la santé de leurs collectivités et de leurs familles face aux tempêtes, aux inondations et aux conditions météorologiques extrêmes.

C'est pourquoi, c'est à nous, et à d'autres groupes communautaires de la province, qu'il appartient de confronter directement les candidats à la question de la protection environnementale

Vous trouverez dans cette édition, des articles sur des Néo-Brunswickois qui œuvrent pour faire une différence dans leur collectivité, notamment en installant des panneaux solaires, en s'organisant pour mettre fin à la pollution par le plastique et en protégeant la baie de Fundy. Nous y traitons des enjeux brûlants auxquels notre environnement est aujourd'hui confronté, et nous vous donnons les outils nécessaires à cet égard en vous indiquant les bonnes questions à poser aux personnes qui solliciteront votre vote en septembre.

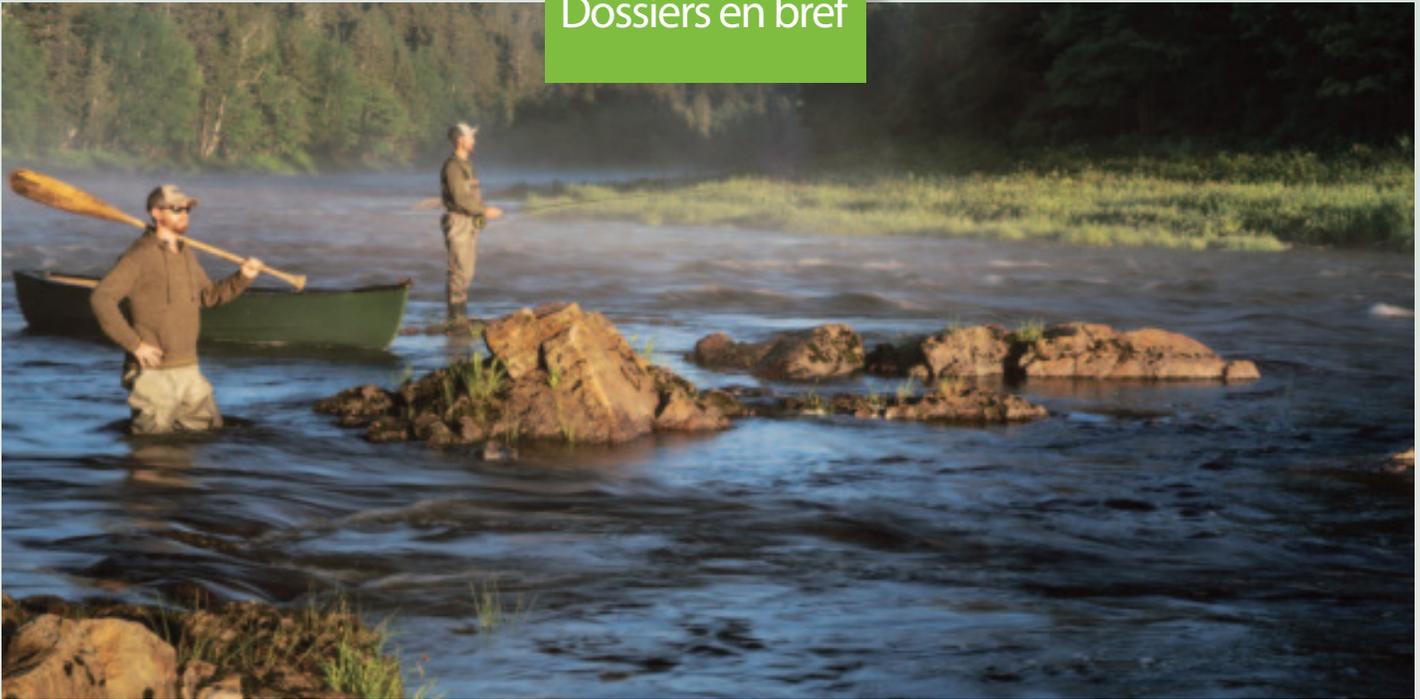
Nous tenons à vous remercier de faire votre part pour veiller à ce que notre province prenne des mesures concrètes afin de protéger l'environnement et saisisse les innombrables possibilités qu'ont à nous offrir une économie fondée sur l'énergie propre et les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. S'il vous plaît, partagez cette édition d'ÉcoAlerte avec vos amis et les membres de votre famille!

Vous trouverez d'autres ressources incroyablement intéressantes sur notre site Web, conservationcouncil.ca, et sur notre page Facebook.

Une fois encore : Un grand merci pour tout ce que vous faites!



Lois Corbett est la directrice exécutive du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick.



Félicitations aux membres du CCNB!

Nous tenons à adresser nos plus sincères félicitations à trois bénévoles, partisans et blogueurs occasionnels, qui ont tous été récemment nominés comme finalistes dans la catégorie magazine du prestigieux prix du journalisme de l'Atlantique (Atlantic Journalism Awards) de 2017. Félicitations à Deborah Carr pour son article *The Lightkeeper's Daughters*, paru dans *Saltscapes*, qui relate l'histoire d'une famille de gardiens de phare sur l'île de Grindstone de la baie de Fundy, ainsi qu'à Tom Cheney et à Nick Hawkins pour leur article intitulé « *Sons of the River* », paru dans l'*Atlantic Salmon Journal*, concernant la vie et la pêche sur la fougueuse rivière Miramichi.

Vers un Canada sans charbon

Il faut se rendre à l'évidence : le charbon est hors-jeu, place aux énergies renouvelables. C'est pourquoi notre directrice exécutive, Lois Corbett, est très heureuse de travailler avec la ministre de l'Environnement et des Changements climatiques, Catherine McKenna, à titre de co-directrice du Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs du secteur du charbon. Créé pour concrétiser l'engagement du gouvernement fédéral d'éliminer l'électricité au charbon d'ici à 2030, le groupe de travail collabore actuellement avec la ministre McKenna à l'élaboration de recommandations visant à assurer une transition équitable pour les collectivités et les travailleurs qui, à l'instar de ceux du Nord du Nouveau-Brunswick, sont directement touchés par l'élimination accélérée de l'électricité au charbon dans notre pays.

Un Canada sans charbon équivaut :

à un air plus pur

à des gens en santé

• AU RETRAIT DE 4 MILLIONS DE VOITURES DES ROUTES

*À UNE ÉCONOMIE DE 4,9 MILLIARDS DE DOLLARS EN SANTÉ ET EN RÉPERCUSSIONS LIÉES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

*Calculs d'Environnement et Changement climatique Canada pour la période de 2019 à 2055
*Estimation d'Environnement et Changement climatique Canada des équivalents en matière de réduction des émissions en 2030



Nick Hawkins

La restauration de la Baie de Fundy

Cet été, le Fond pour la restauration côtière du Canada a fait des vagues le long des côtes du Nouveau-Brunswick. En juillet, le gouvernement fédéral a annoncé que le Fond pour la restauration côtière remettra 1 656 000 \$ sur cinq ans à la nation Peskotomuhkati (Passamaquoddy) afin de restaurer et de protéger les habitats de tout le territoire Peskotomuhkati allant de la rivière Lepreau à la rivière Skutik (St. Croix). Notre sentinelle de la baie de Fundy, Matt Abbott, est très heureux, et honoré, de pouvoir aider la nation Peskotomuhkati à gérer ce projet collaboratif.



Plus de 1 000 voix à la défense de la rivière Nashwaak

Nous vous avons posé la question, et vous avez répondu, en grand nombre! Le printemps dernier, le Conseil de conservation a, en partenariat avec la Nashwaak Watershed Association, facilité la tâche de toutes les personnes désireuses de faire entendre leur voix pour protéger le bassin versant de la Nashwaak de la construction de la mine controversée de Sisson. Plus de 1 000 Néo-Brunswickois ont participé à notre campagne visant à informer le gouvernement fédéral que la rivière Nashwaak et ses affluents sont trop précieux pour être sacrifiés sur l'autel d'un projet minier à court-terme risqué. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont montées au créneau pour sauver nos rivières!



Passeport vers un avenir faible en carbone

Cet été, notre tout premier laissez-passer pour une visite des maisons écologiques futuristes à faibles émissions de carbone (Passport to a Low Carbon Future EcoHomes Tour) a été un véritable succès! Des douzaines de Néo-Brunswickois ont été inspirés durant cette visite non guidée des maisons et des édifices publics du Nouveau-Brunswick qui bénéficient des dernières technologies propres et des plus récentes conceptions axées sur l'efficacité énergétique. Vous trouverez des photos de la visite et des descriptions des maisons sur notre site Web. Et demeurez à l'affût de la prochaine édition de cet événement si prisé!



Élection 2018

Posez la question suivante aux candidats de votre circonscription...

Vous engagez-vous à réaliser des investissements considérables dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables de façon à créer des emplois bien rémunérés pour les gens de métier du Nouveau-Brunswick?



Casques de protection et bottes de travail : l'efficacité énergétique pourrait permettre la création de plus de 25 000 emplois au Nouveau-Brunswick

Selon une nouvelle étude de Dunsky Energy Consulting, la transition vers une économie fondée sur l'efficacité énergétique permettrait de créer plus de 25 000 emplois au Nouveau-Brunswick et d'accroître le PIB provincial de 4,9 milliards de dollars au cours des 13 prochaines années.

Les auteurs de cette étude, intitulée *The Economic Impact of Improved Energy efficiency in Canada*, ont calculé la pollution par le carbone que nous pourrions éviter et le nombre d'emplois que nous pourrions créer en nous conformant au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC) du gouvernement fédéral.

Ils ont constaté que les sommes investies dans l'efficacité énergétique entraîneraient la création de 25 879 emplois au Nouveau-Brunswick entre 2017 et 2030, soit environ 6 696 nouveaux emplois dans le secteur de l'électricité, 3 365 nouveaux emplois dans le secteur du gaz naturel et 15 715 nouveaux emplois dans le secteur des produits pétroliers raffinés.

Quelles seraient alors les

conséquences globales pour les propriétaires de maison et les entreprises? Plus d'argent dans leurs poches. Selon les estimations, les intervenants des secteurs commercial et industriel du Nouveau-Brunswick économiseraient 1,5 milliard de dollars en frais énergétiques durant la période de l'étude (2017-2030), tandis que les ménages réaliseraient une économie approximative totale de 1 482 \$, soit de 147 \$ par année.

Il s'agit là d'un scénario où l'on tient uniquement compte des mesures du CPC. Dans le CPC, on utilise des outils tels que les nouveaux codes du bâtiment, les nouvelles normes pour l'équipement de chauffage et les autres appareils et la taxe sur le carbone, entre autres mesures, pour aider les propriétaires de maison, les entreprises et les industries à faire la transition vers des systèmes de gestion énergétique plus efficaces.

À l'issue d'un deuxième scénario, qui portait sur les effets de mesures et d'investissements plus ambitieux que ceux du CPC, Dunsky Energy Consulting a constaté que plus de 48 000 nouveaux emplois pourraient être créés au Nouveau-Brunswick durant la période de l'étude.

À l'échelle du Canada, les auteurs de l'étude ont découvert que les mesures en faveur de l'efficacité énergétique exposées dans le CPC entraîneraient la création d'environ 1 655 965 nouveaux emplois dans l'ensemble du pays au cours de 13 prochaines années.

Bien que la transition vers l'efficacité énergétique nécessite un investissement préalable considérable, les auteurs de l'étude ont déterminé que l'économie canadienne bénéficierait d'une croissance nette de 356 milliards de dollars entre 2017 et 2030.

Ils ont conclu que la mise en œuvre des mesures en faveur de l'efficacité énergétique exposées dans le CPC pourrait contribuer de façon significative à nous aider à atteindre la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Canada pour 2030 et à obtenir une diminution calculée de la pollution par le carbone de 52 millions de tonnes d'ici à 2030, tout en permettant la création de nouveaux emplois intéressants d'un bout à l'autre du pays dans les secteurs en pleine croissance des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Par Hannah Moore



Posez la question suivante aux
candidats de votre circonscription...

Vous engagerez-vous à protéger au moins 10 % des terres et des plans d'eau du Nouveau-Brunswick d'ici à 2020, notamment en élargissant les zones tampons le long de nos cours d'eau et en protégeant les bassins hydrographiques d'eau potable et les terres humides des forêts de la Couronne?

La résilience par la nature

Où comment atteindre les objectifs de protection
des terres et des plans d'eau du Nouveau-Brunswick

Les Néo-Brunswickois s'accorderont tous pour dire que nous vivons dans une magnifique province, peuplée d'arbres majestueux et riche de magnifiques paysages côtiers. Bon nombre des personnes qui habitent ici vivent en osmose avec la nature, et cette relation privilégiée renforce le lien qui les unit à leur famille et à leur collectivité, enrichit leur identité et permet à des milliers de personnes de notre population active de gagner leur vie.

Alors pourquoi le Nouveau-Brunswick est-elle la province du Canada qui a le plus de difficultés à protéger ses paysages naturels?

À l'heure actuelle, seulement 4,6 % du territoire du Nouveau-Brunswick sont protégés, ce qui signifie que plus de 95 % de nos terres, de nos plans d'eau et de notre océan sont dépourvus de toute protection; nos écosystèmes vitaux sont donc vulnérables au développement, aux changements climatiques et à la pollution. (Bien qu'à l'île-du-Prince-Édouard, seulement 3,19 % du territoire soit protégé, ce pourcentage n'est pas vraiment représentatif, car 90 % des terres de cette province sont privées).



Selon Roberta Clowater, directrice exécutive de la section néo-brunswickoise de la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), notre province ne dispose pas des politiques adéquates pour protéger les espaces que nous aimons et dont nous dépendons.

La SNAP et ses organisations partenaires, dont fait partie le Conseil de conservation, œuvrent en vue de changer cette situation.

Cet été, la SNAP a publié son Rapport annuel sur les parcs pour aider les gouvernements fédéral, provinciaux et autochtones à collaborer afin de respecter l'engagement international du

Canada de protéger 17 % des paysages de notre pays d'ici à 2020.

Les auteurs de ce rapport, intitulé **Aires protégées : Un monde de possibilités pour l'avant et l'après 2020**, soulignent la dernière place du Nouveau-Brunswick au classement de la protection du territoire et offrent des recommandations sur la façon dont notre province peut contribuer à l'objectif de conservation du Canada.

« En raison des changements climatiques, la protection des terres et des plans d'eau revêt une importance encore plus cruciale aujourd'hui », a signalé Mme Clowater au Conseil de conservation. « C'est grâce aux aires protégées que nous avons de l'air pur et de l'eau douce; ces aires nous aident à protéger nos collectivités des effets du changement climatique, tels que les inondations et les périodes de sécheresse, et nous permettent d'avoir cette relation si essentielle avec la nature. Il est vraiment vital de prendre les mesures nécessaires à cet égard. »

Les auteurs du rapport de la SNAP recommandent des mesures que le Nouveau-Brunswick peut prendre immédiatement pour protéger jusqu'à 10 % de son territoire.

Suite à page 7



Élection 2018

Posez la question suivante aux candidats de votre circonscription...

Vous engagerez-vous à lutter contre l'utilisation des pesticides qui menace les poissons sauvages et les pêches cruciales, comme le homard et les pétoncles, dans la baie de Fundy?

« Ils ont fait passer leurs propres intérêts bien avant ceux de leurs voisins »

Selon la sentinelle de la baie de Fundy et la commissaire à l'environnement, les gouvernements doivent intensifier leurs efforts de contrôle de l'aquaculture

Quelques semaines seulement après que le principal chien de garde de l'environnement du Canada ait réclamé des améliorations d'envergure aux règlements gouvernementaux et aux mécanismes de mise en application de la loi par les entreprises d'aquaculture, un procès concernant l'utilisation illégale de pesticides dans une pisciculture du Nouveau-Brunswick a permis de vérifier les inquiétudes de la commissaire à l'environnement directement chez nous.

En avril dernier, Julie Gelfand, commissaire à l'environnement et au développement durable, a émis un rapport dans lequel elle reproche au gouvernement de ne pas avoir correctement géré les risques associés à l'aquaculture du saumon au Canada, et plus particulièrement dans le Canada atlantique.



Puis, seulement trois semaines plus tard, un procès a mis les conclusions de Mme Gelfand sous le feu des projecteurs lorsque la pisciculture néo-brunswickoise Northern Harvest Sea Farms a plaidé coupable devant la cour provinciale d'avoir utilisé illégalement des pesticides pour essayer d'endiguer une infestation de poux du poisson dans l'une de ses piscicultures de Grand Manan l'été dernier.

« J'aimerais vous dire que je suis surpris », a déclaré notre sentinelle de la baie de Fundy, Matt Abbott, aux journalistes qui lui posaient des questions sur cette affaire. « Mais, à l'instar des autres problèmes de ce genre qui se sont produits par le passé au Nouveau-Brunswick, cette affaire nous permet de constater que, bien trop souvent, les pisciculteurs font passer leurs intérêts bien avant ceux de leurs voisins. »

« Cette affaire confirme également les conclusions de notre commissaire à l'environnement, selon lesquelles l'industrie piscicole du Canada atlantique manque cruellement de réglementation et de mécanismes efficaces de mise en application de la loi. »

À la mi-mai, Harvest Sea Farms s'est vu imposer une amende de 12 000 \$ pour avoir enfreint la *Loi sur le contrôle des pesticides* au Nouveau-Brunswick; les pêcheurs de la région, dont certains ont vu les homards qu'ils avaient attrapés



être mis en danger par l'utilisation du pesticide, ont estimé que cette somme constituait « une simple tape sur les doigts », voire « un coût de fonctionnement ».

C'est la deuxième fois en quelques années qu'une entreprise d'aquaculture du Nouveau-Brunswick admet avoir utilisé délibérément un pesticide illégal dans la baie de Fundy. Kelly Cove Salmon, une filiale de Cooke Aquaculture, qui exploite la majorité des près de 100 piscicultures à enclos ouvert de la baie de Fundy, a été **reconnue coupable en vertu de la Loi sur les pêches de 2011** d'avoir illégalement utilisé de la cyperméthrine qui a entraîné la mort de centaines de homards dans des zones de retenue et des pièges environnants. L'entreprise a dû payer 500 000 \$ en amendes et indemnités, soit la pénalité la plus élevée jamais prononcée en vertu de la *Loi sur les pêches* au Nouveau-Brunswick, et l'une des pénalités les plus élevées jamais imposée au Canada.

« Cela m'inquiète sérieusement », a concédé Mme Gelfand au sujet des « lacunes considérables » que sa vérification a permis de découvrir concernant les mécanismes de contrôle et de mise en application des règlements dans le Canada atlantique.

Ses principales conclusions sont les suivantes : il y a un manque évident de mécanismes de mise en application des règlements dans le Canada atlantique, où aucun nouvel agent d'exécution de la loi n'a été engagé depuis 2015; le ministère des Pêches et des Océans n'en fait pas suffisamment pour contrôler les maladies ou déterminer les effets de l'élevage du saumon sur la santé des poissons sauvages; le Ministère n'en fait pas non plus assez pour confirmer la précision des rapports sur les médicaments et les pesticides que lui remettent les entreprises d'aquaculture; finalement, il y a un manque manifeste de normes nationales concernant les filets et l'équipement d'ancrage, un aspect essentiel dans le Canada atlantique, où les évasions de saumons d'élevage et les croisements avec des populations de saumons sauvages en déclin se produisent plus fréquemment.

« Je pense que le Ministère court actuellement le risque d'être perçu comme un agent de promotion de l'aquaculture et non pas comme un organisme de protection des poissons sauvages », a déclaré Mme Gelfand.



La mesure la plus simple est l'expansion de la protection du bassin hydrographique Restigouche, qui abrite l'une des cours d'eau les plus célèbres de l'Est canadien pour la pêche du saumon atlantique et constitue un soutien inestimable pour d'autres espèces importantes et iconiques, de l'élan au lynx du Canada.

Selon les auteurs du rapport, l'expansion de la protection, actuellement de 29 000 hectares, à 60 000 hectares aiderait à sauvegarder l'un des trésors naturels les plus précieux du Nouveau-Brunswick ainsi que les avantages économiques qu'il procure.

Les auteurs du rapport recommandent également de mettre à niveau les mesures de gestion existantes du Nouveau-Brunswick pour que cette région bénéficie du statut d'aire pleinement protégée. Cette mise à niveau permettrait de protéger toutes les aires, y compris les tourbières, les bassins hydrographiques d'eau potable des terres de la Couronne, les bassins hydrographiques d'eau potable des municipalités, les collectivités et les habitats des forêts anciennes, les régions côtières et les terres humides d'importance provinciale.

« Les Néo-Brunswickois savent que le changement climatique est une réalité qui touche, aujourd'hui déjà, nos collectivités », déclare Lois Corbett, directrice exécutive du Conseil de conservation. « Et nous savons que la protection de nos terres et de nos cours d'eau est l'une des meilleures choses que nous pouvons faire pour assurer la santé et la sécurité de nos collectivités face aux changements climatiques. »

« La SNAP a remis aux gouvernements de tout le pays une feuille de route pertinente et fondée sur des données scientifiques pour leur permettre de relever ce défi et de protéger les espaces que nous aimons et dont nous avons cruellement besoin. »

Par Hannah Moore



Le Nouveau-Brunswick est en train de rater une occasion que nous ne pouvons pas nous permettre de manquer

Par Rick Doucett, Président, Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick

En cas d'injustice, ce sont tout d'abord les victimes directes qui se plaignent. Et les responsables peuvent souvent se contenter de les ignorer. Mais ensuite, lorsque le public se rend compte de la gravité de cette injustice, d'autres personnes font entendre leur voix. Même si elles ne sont touchées qu'indirectement, elles considèrent l'iniquité pour ce qu'elle est et montent aux barricades afin de dire que telle ou telle chose n'est pas juste et qu'il convient d'y remédier. C'est lorsque ces voix deviennent suffisamment fortes qu'un changement se produit.

Il semblerait que nous ayons atteint ce stade en ce qui concerne la mauvaise gestion des terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick par plusieurs gouvernements successifs. Comme il s'agit d'une ressource abondante sur notre territoire, elle devrait normalement contribuer dans une grande mesure à la croissance économique de notre province; or, la réalité est tout autre : elle pourrait même nous coûter de l'argent.

Le vérificateur général a, du reste, soulevé ce point et, selon un examen réalisé par Marchés mondiaux CIBC, nous perdons non moins de 100 millions de dollars chaque année en raison de la mauvaise gestion gouvernementale des terres de la Couronne de notre province.

...nous perdons non
moins de
100 millions
de dollars chaque année
en raison de la mauvaise
gestion gouvernementale
des terres de la Couronne
de notre province.

Le problème vient des changements que divers gouvernements ont apportés à la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* après son adoption en 1980. Ces modifications successives, principalement celles instaurées par le gouvernement libéral de McKenna, puis par le gouvernement conservateur d'Alward, ont accordé aux entreprises forestières un accès de plus en plus important aux terres de la Couronne à un prix inférieur à celui du marché, au détriment des contribuables néo-brunswickois et des propriétaires de boisés de la province, qui se sont vus désavantagés lorsqu'ils ont voulu vendre leur bois à une valeur marchande équitable.

Au vu de l'opinion des gens qui

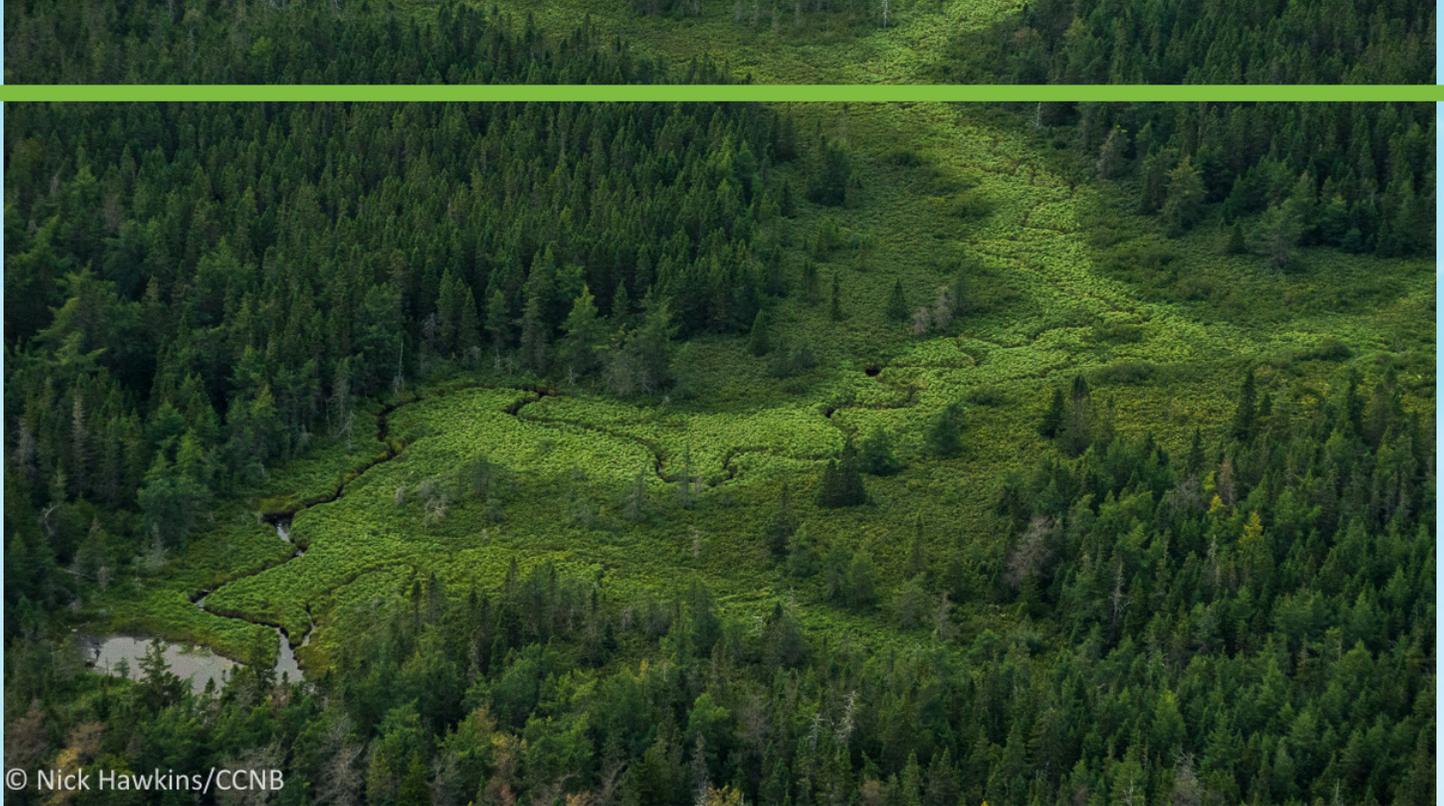
s'expriment sur le site Web de la Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick et des observations que nous entendons de plus en plus souvent de la part des Néo-Brunswickois moyens, et même de quatre anciens ministres des Ressources naturelles, nous constatons qu'une portion croissante de la population s'accorde pour dire que de sérieux changements sont nécessaires.

Opinion éclairée du problème et solution

C'est notamment le cas de l'ancien ministre des Ressources naturelles, Jeannot Volpe. Lors d'une entrevue sur laquelle se fondait un segment de l'excellente série de vidéos de Charles Theriault *Is Our Forest Really Ours*, M. Volpe a exposé ce qui, selon lui, est à l'origine du problème et ce que nous devons faire à cet égard. Il y soulève certains points et certaines questions qu'il vaut vraiment la peine de prendre en considération, notamment les aspects suivants :

- Les terres de la Couronne appartiennent à tous les Néo-Brunswickois, et ne devraient pas profiter uniquement à quelques entreprises forestières.
- Les collectivités qui dépendent de

Suite page 9...



© Nick Hawkins/CCNB

l'exploitation forestière devraient avoir davantage de poids dans la façon dont les terres de la Couronnes sont gérées.

- Les forêts de la Couronne devraient être gérées pour favoriser la diversité ainsi que pour accroître la valeur, et pas seulement le volume, du bois. Les plantations d'espèce unique devraient être interdites, car les forêts ne sont pas constituées uniquement d'arbres.
- Les personnes chargées de gérer les terres de la Couronne ne doivent pas être celles qui font de l'argent grâce à la transformation du bois.

Selon M. Volpe, nous devons nous poser certaines questions fondamentales, dont la plus fondamentale est la suivante : est-ce que les terres de la Couronnes du Nouveau-Brunswick sont gérées dans le meilleur intérêt de tous les Néo-Brunswickois ou seulement dans l'intérêt de quelques-uns d'entre eux? Il pose encore d'autres questions tout aussi importantes :

1. Est-ce que la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* élaborée et adoptée il y a plus de 30 ans est encore la meilleure option aujourd'hui?
2. Est-ce que les collectivités rurales obtiennent les avantages auxquelles elles ont droit des terres de la Couronnes de leur région?
3. Combien d'emplois supplémentaires les collectivités qui dépendent du secteur forestier devront-elles encore

perdre dans ce domaine avant que nous envisagions d'autres options?

4. Qu'est-ce qui empêche le gouvernement d'avoir une discussion ouverte et transparente sur la gestion des terres de la Couronnes et, le cas échéant, d'étudier d'autres options susceptibles de bénéficier dans une plus grande mesure à tous les résidents de la province?
5. Est-il normal que le Nouveau-Brunswick verse des subventions à des entreprises de foresterie qui s'approprient nos terres de la Couronne en diminuant le nombre d'emplois, alors que dans d'autres provinces, les terres de la Couronne sont source de nouveaux emplois et de revenus supplémentaires?

D'aucuns pourraient se demander pourquoi M. Volpe soulève tous ces points aujourd'hui, alors qu'il aurait pu apporter les changements nécessaires lorsqu'il était ministre. Il dit avoir essayé, mais échoué. Il affirme, en effet, que le groupe de pression de l'industrie forestière est tout simplement trop puissant, et que le seul moyen de lui résister est d'inciter les Néo-Brunswickois à monter aux barricades et à exiger des changements. Il explique que nous devons reprendre le contrôle de ce qui nous appartient.

M. Volpe a le sentiment que les gens commencent à comprendre ce qui se passe dans ce domaine, et qu'ils n'aiment pas ce qu'ils voient.

Nous partageons leur avis. Au vu, d'une part, des réponses aux diverses questions que nous avons récemment posées sur notre site Web et, d'autre part, des dires de bon nombre des personnes avec lesquelles nous discutons, et qui sont aussi bien des intervenants du secteur forestier que de simples contribuables, nous constatons que les gens se rendent de plus en plus compte que l'une des principales raisons pour lesquelles notre cause économique est perdue d'avance est que nous n'avons pas le contrôle du segment le plus fort de notre économie : nos forêts de la Couronne.

À l'approche des élections provinciales, nous vous encourageons donc à demander aux personnes qui solliciteront votre vote ce qu'elles entendent faire exactement concernant la situation de nos terres de la Couronne. Nous espérons que, si suffisamment de personnes disent que le status quo n'est pas acceptable, les divers partis commenceront peut-être à étudier sérieusement cet enjeu et l'incluront à leur plateforme électorale.

Alors, n'hésitez pas à exprimer haut et fort votre avis. Nous méritons tous mieux, vous y compris!



Le projet des panneaux solaires de Saint John incite les jeunes à s'enthousiasmer pour un avenir fondé sur les énergies renouvelables

« Plus ils apprenaient, plus l'énergie solaire les passionnait »

Il y a de l'excitation dans l'air à la plateforme d'entreprises sociales (Social Enterprise Hub) de Saint John, qui abrite maintenant le plus grand projet de panneaux solaires de la ville. En alimentant la plateforme grâce à l'énergie solaire, les 60 panneaux installés devraient empêcher chaque année 15,6 tonnes de carbone d'entrer dans l'atmosphère.

Mais ce projet n'a pas donné de l'énergie qu'à un bâtiment.

Les étudiants du programme d'échange et d'apprentissage GOALS de Saint John et les membres d'Outflow's Catapult Construction y ont, en effet, acquis une expérience professionnelle précieuse et inspirante. En unissant leurs forces à celles de NexGen Energy, ils ont appris les bases de la technologie des panneaux solaires en salle de classe, puis ont participé à l'installation des panneaux sur le toit de la plateforme.

« Durant toute l'installation des panneaux solaires, les jeunes ont pu

travailler directement avec le personnel de NexGen », a expliqué Kate Johnston, enseignante du programme GOALS.

« Plus ils apprenaient, plus le potentiel de l'énergie solaire les passionnait. »

is currently the biggest solar installation in Saint John, he doesn't imagine it will stay the largest for very long. He hopes that by opening up the installation to the public, it will inspire local home and business owners to consider the benefits of solar power and renewable energy.

Ce projet permet aux jeunes de prendre conscience de parcours professionnels qui constitueront un atout à l'avenir, surtout que le coût des énergies renouvelables continuera de chuter. Maintenant terminé, ce projet servira également d'outil d'apprentissage pour d'autres membres de la collectivité.

Mme Johnston a souligné que, chaque jour, plusieurs jeunes avaient continué de travailler avec NexGen après la fin

des heures de travail prévues, car ils ne voulaient rien manquer de l'évolution du projet!

« À la fin du projet, bon nombre de jeunes ont exprimé le désir d'installer des panneaux solaires sur le toit de leur future maison. Ce travail a aussi donné à certains participants l'envie de continuer à étudier pour faire carrière dans le secteur des énergies renouvelables », a-t-elle indiqué au Conseil de conservation.

Co-fondateur de The Learning Exchange, Seth Asimakos trouve que ce projet des panneaux solaires illustre bien la notion de « triple résultat » : non seulement il a offert une expérience professionnelle pratique à des jeunes, mais il sera également bénéfique pour les finances de la plateforme et pour l'environnement.

« Pour nous, cette plateforme est synonyme d'innovation, de prise de risques, d'évolution, en quelque sorte; elle peut se comparer à un vent qui se lève pour nous pousser dans la bonne direction », a déclaré M. Asimakos lors d'une entrevue avec le Conseil de conservation.

La production d'énergie solaire et la production énergétique en temps réel seront également affichées sur le site Web de la plateforme. On y trouvera également un historique de la production d'énergie solaire en fonction des conditions météorologiques ainsi que des données libres en vue de recherches supplémentaires sur l'énergie solaire.

« Je pense que ce projet nous montre comment nous pouvons travailler en partenariat, et c'est ce que nous devons faire pour accroître les effets de nos initiatives. »

Bien qu'il s'agisse actuellement de la plus grande installation solaire de Saint John, M. Asimakos croit qu'elle ne demeurera pas en tête du classement très longtemps. Il espère, en effet, que l'ouverture de l'installation au public inspirera les propriétaires de maison et les entrepreneurs de la ville à prendre conscience des avantages de l'énergie solaire et des énergies renouvelables.

Par Hannah Moore



Élection 2018

Posez aux candidats qui passent chez vous la question suivante...

Protégez-vous notre océan, nos parcs, nos cours d'eau et nos lacs en vous engageant à interdire les sacs de plastique à usage unique au Nouveau-Brunswick?

Les jeunes du Nouveau-Brunswick réclament l'interdiction des sacs de plastique

« Il n'est pas plus compliqué d'emporter un sac pour aller faire ses courses que d'emporter ses clés de voiture », déclare l'instigatrice de la pétition, Lavallee Forbes

Durant un séjour de quatre mois au Maroc, en Afrique, Lavallee Forbes, alors âgée de 21 ans, a été impressionnée par l'effervescence des marchés qui animaient les rues de la ville.

Véritables mines de trésors, les magasins colorés recelaient une multitude de marchandises locales, à l'exception manifeste d'un seul type d'article : les sacs de plastique.

En effet, ce pays d'Afrique du Nord en a interdit la production, l'importation, la vente et la distribution en 2016.

Lavallee, qui est originaire de Fredericton et étudie à l'Université Queen, s'est inspirée du succès de cette initiative avant-gardiste.

« Le fait d'avoir passé quatre mois dans un pays qui a réussi à interdire les sacs de plastique m'a permis de constater qu'il était très facile de mettre en place une telle interdiction et m'a incitée à me demander pourquoi je ne pourrais pas faire la même chose chez moi », a-t-elle expliqué au Conseil de conservation lors d'une récente entrevue.

Elle a alors mis la main à la pâte.

Avec ses amis, Rachèle Phinney, Rhys Briden, Tristan Workman et Lucas Gutiérrez-Robert, Lavallee a lancé une pétition visant à interdire les sacs de plastique au Nouveau-Brunswick. Les

Mais dès que vous vous retrouvez dans un endroit où les sacs de plastique sont interdits, vous vous rendez compte que cette interdiction n'affecte en rien la vie de tous les jours. Il n'est pas plus compliqué d'emporter un sac pour aller faire

ses courses que d'emporter ses clés de voiture », a-t-elle affirmé.

Les membres du groupe ont recueilli plus de 500 signatures

en quelques semaines seulement. Des exemplaires de la pétition sont affichés dans des entreprises de Fredericton, de Moncton, de Saint John, d'Oromocto et de Stanley. Ils ont l'intention de présenter la pétition au gouvernement provincial qui sera élu en septembre.

Lavallee a indiqué que leur [page Facebook](#) et leur [compte Instagram](#) les aidaient à passer le mot et qu'ils avaient déjà reçu du soutien de la part d'utilisateurs de Facebook du monde entier, notamment d'Inde et des États-Unis. Certains de ses camarades de classe de l'Ontario

Suite page 12...

« Il n'est pas plus compliqué d'emporter un sac pour aller faire ses courses que d'emporter ses clés de voiture », déclare l'instigatrice de la pétition, Lavallee Forbes.

cinq complètes ont formé un groupe (Ban Plastique Bags NB – présent sur les médias sociaux), puis ont fait du porte-à-porte pour recueillir des signatures dans plusieurs collectivités du N.-B.

Lavallee a remarqué qu'au Maroc, les commerçants remplaçaient les sacs de plastique par de petits sacs de tissu mince qu'ils remettaient gratuitement aux clients qui n'avaient pas de sac réutilisable. Les gens avec lesquels elle a parlé durant son séjour lui ont aussi dit qu'il ne leur avait pas fallu beaucoup de temps pour s'habituer à la nouvelle loi.

« Je pense que certaines personnes craignent que l'interdiction des sacs de plastique constitue un inconvénient.



Aidez-nous à faire la différence.

Je veux devenir membre et sympathisant:

15\$ faible revenu, aîné(e), étudiant(e) 30\$ individu

40\$ famille 55\$ Association

Êtes-vous un nouveau membre? Oui Non

Je voudrais un renouvellement automatique de ma cotisation Oui Non

Je voudrais faire un don unique de:

30\$ 50\$ 100\$

120\$ Autre _____

Adresse postale :

Nom _____

Adresse _____

Tél. _____

Email _____

Mode de paiement :

VISA MasterCard

Nom _____

N° de carte _____

Exp. _____

Signature _____

Chèque (payable à Conservation Council of NB)

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick est une organisme de bienfaisance enregistré qui organise des projets d'éducation et de sensibilisation aux problèmes environnementaux. Le Conseil de conservation fournira un reçu d'impôt pour activités de bienfaisance.

Veillez adresser vos dons à 180 Saint John St., Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 4A9. *Merci!*

En tant que membre, vous recevrez:

- l'abonnement au magazine Éco-Alerte
- EcoNews, notre newsletter électronique
- Des réductions offertes aux membres uniquement.

Suivez-nous!   

Suite



Une image du « homard Pepsi » pêché au large de Grand Manan en Novembre 2017. Au Canada, près de 90 % des articles de plastique sont incinérés ou se retrouvent dans nos décharges, nos lacs, nos parcs et nos océans.

ont même communiqué avec elle pour lui demander s'ils pourraient lancer une initiative similaire lors de la rentrée scolaire à Kingston, cet automne.

Dans un feuillet d'information, les membres du groupe expliquent que l'interdiction des sacs de plastique avait été aisément adoptée dans des pays tels que le Maroc, le Kenya, la Mauritanie et l'Érythrée. Ils ont aussi relevé que des pays comme la Chine, le Danemark, l'Allemagne, l'Angleterre et la France ont commencé à décourager l'utilisation des sacs de plastique.

En janvier, Montréal est devenue la première ville canadienne à promulguer l'interdiction des sacs de plastique dans toute la ville et, le 1er juillet, Victoria (C.-B.) lui a emboîté le pas.

Cette tendance se fait également sentir plus près de chez nous : un sondage publié en mars par Corporate Research Associates, dont le siège social est à Halifax, a permis de constater que 70 % des personnes vivant à Moncton, à Saint John et à Fredericton sont en faveur de l'interdiction des sacs de plastique. Le Conseil de la ville de Moncton envisage cette possibilité, tandis que de plus en plus d'entreprises et de restaurants de la province tournent le dos aux articles de plastique à usage unique tels que les pailles.

L'automne dernier, un cas de pollution par le plastique dans la Baie de Fundy a fait les manchettes de la presse internationale lorsqu'un homard pêché au large de Grand Manan s'est retrouvé avec le logo d'une cannette de Pepsi imprimée sur l'une de ses pinces.

S'adressant à des journalistes du monde entier, et notamment de la BBC, la sentinelle de la Baie de Fundy, Matt

Abbott, a déclaré que le cas du « homard Pepsi » montre bien dans quelle mesure le plastique pollue notre océan.

« Nous nous imaginons des déchets qui flottent à la surface de l'eau, puis atterrissent sur des plages, mais ce cas montre bien que ce type de pollution affecte toute la colonne d'eau et qu'aucune partie de l'océan n'est à l'abri des risques de dégâts causés par les déchets et le plastique », affirme M. Abbott, soulignant que le plastique est particulièrement nocif, car il se désagrège en particules microscopiques qui demeurent dans l'eau et que les habitants de l'océan prennent souvent pour de la nourriture.

M. Abbott a salué l'initiative de Lavallee et de ses amis, qui ont soulevé ce problème chez nous et travaillent en vue d'obtenir les changements législatifs nécessaires pour y remédier.

« Nous avons besoin de chefs de file forts, tant chez les jeunes que chez les représentants élus, pour régler ce problème ensemble », a-t-il déclaré. « Nous pouvons faire des choix plus judicieux, adopter des lois plus pertinentes et exiger des entreprises qu'elles prennent des décisions qui relèvent du bon sens concernant l'emballage de leurs produits. Nous allions très bien avant de devenir dépendants des emballages de plastique, alors je pense que nous pouvons facilement trouver des solutions de rechange. »

Par Hannah Moore



Élection 2018

Posez les questions suivantes aux candidats qui se présentent à votre porte...

Si vous êtes élu, que ferez-vous pour assurer la mise en œuvre complète de la stratégie de protection de l'eau?

Comment votre parti entend-il élaborer et mettre en œuvre une nouvelle loi sur la protection des bassins hydrographiques d'ici à 2020?



La principale priorité : de l'eau propre

Par Hannah Moore et Kaleigh Holder

Les inondations, les débordements d'égouts, les algues bleues et la piètre qualité de l'eau sont devenus des problèmes bien trop courants au Nouveau-Brunswick, et ils soulèvent des craintes concernant la santé des baies, des rivières et des ruisseaux de notre province.

Maintenant, plus que jamais, le Nouveau-Brunswick a un urgent besoin d'une législation visant à protéger ses bassins hydrographiques.

Problèmes dans les bassins hydrographiques de la rivière Saint-Jean et du détroit de Northumberland

Le Nouveau-Brunswick abrite 13 grands bassins hydrographiques, un bassin hydrographique étant la zone de drainage des rivières, des ruisseaux et des terres humides. **Environ 40% de la population du Nouveau-Brunswick tire l'eau dont elle a besoin de bassins hydrographiques de surface.**

Le printemps dernier, un cauchemar est devenu réalité lorsqu'une

inondation d'une ampleur sans précédent s'est produite dans la rivière Saint-Jean, qui est le plus grand bassin hydrographique du Nouveau-Brunswick. Cette inondation historique a provoqué un véritable chaos : elle a dévasté des milliers de propriétés de Frederick à Saint John, et causé **plus de 80 millions de dollars de dégâts**. Et ce n'est pas tout : elle a touché les systèmes d'égouts et des réservoirs de pétrole, qui ont débordé dans la rivière Saint-Jean, dont l'eau a ainsi été contaminée.

Malheureusement, l'inondation de 2018 n'est pas le seul débordement d'égout que la rivière Saint-Jean a subi récemment. En effet, en août, une série de journées très chaudes accompagnées d'orages brefs, mais violents, a provoqué une perte de courant dans une usine de traitement des eaux usées d'Aroostook, dans le Maine, et **l'émission d'eaux usées non traitées** dans les sections supérieures de la rivière Saint-Jean.

Comme si l'inondation et la fuite des eaux usées ne suffisaient pas, une prolifération d'algues bleues a également menacé les bassins

hydrographiques du Nouveau-Brunswick ces dernières années. Les températures élevées ont, en effet, stimulé les bactéries toxiques et les ont aidées à croître rapidement dans les rivières et les lacs de la province. Les algues bleues sont des organismes naturels, mais des quantités excessives de certains nutriments, comme le phosphore, les rendent plus nocives. Des chiens ont ainsi soudainement trouvé la mort après avoir joué dans la rivière Saint-Jean cet été et l'on a découvert que les algues bleues étaient à l'origine de leur décès.

Le détroit de Northumberland, qui abrite la plage iconique de Parlee, a également eu sa part de problèmes. Durant l'été 2016, cette plage a vu la qualité de son eau chuter à un point tel qu'il a été, pour des raisons d'innocuité, impossible d'y nager pendant 10 jours au total. En 2017, les gouvernements provincial et fédéral ont investi trois millions de dollars pour réparer le système d'égout vieux de plusieurs décennies, et le gouvernement provincial se conforme maintenant aux directives de Santé Canada pour assurer la qualité des eaux de plaisance

Suite page 14...



« L'introduction d'une nouvelle loi sur la protection de l'eau au cours des deux prochaines années – soit une législation qui rendra non seulement les plans d'action visant à protéger les bassins hydrographiques obligatoires et exécutoires, mais établira également des normes de qualité de l'eau fondées sur des données scientifiques – est un pas important, et intelligent »,

Lois Corbett, directrice exécutive

de la plage de Parlee et des plages de huit autres parcs provinciaux.

Cet été, 21 interdictions de baignade ont été émises, dont 11 parce que les résultats des tests ne répondaient pas aux exigences de Santé Canada concernant le *E. coli* et/ou le *L. Enterococci*. Certains propriétaires d'entreprise éprouvent actuellement des difficultés en raison de la faiblesse du tourisme, et les citoyens ont le sentiment qu'il est nécessaire d'en faire davantage pour restaurer la qualité de l'eau et protéger la plage de Parlee d'une nouvelle contamination.

Des lois et une mise en application plus contraignantes sont devenues nécessaires

La protection de notre eau devient rapidement une priorité majeure pour les Néo-Brunswickois, car nous ressentons de plus en plus directement les effets des changements climatiques. **Les résultats d'un sondage réalisé par le Conseil de conservation a montré que 70 % des Néo-Brunswickois pensent que les gouvernements gèrent mal notre approvisionnement en eau potable.**

Dans de nombreux cas, les règlements sur l'eau actuels de la province n'ont pas la force exécutoire nécessaire, et ne prévoient pas non plus les ressources appropriées pour assurer leur application.

Par exemple, le règlement sur la classification des eaux devait constituer un cadre de travail pour la gestion des bassins hydrographiques du Nouveau-Brunswick, mais n'a jamais été mis en œuvre en raison de « **lacunes du règlement qui ont empêché son utilisation.** »

À la suite de l'inondation de 2018, le réseau anglais de Radio-Canada a indiqué

que le nombre des permis relatifs à la modification des cours d'eau et des terres humides, qui servent à protéger les cours d'eau et les terres humides des effets du développement, avait augmenté, **la région de Fredericton ayant affiché le nombre de permis le plus élevé en 2017, soit 456 permis, ce qui représente 200 permis de plus qu'en 2013.**

La protection des bassins hydrographiques doit être inscrite au nombre des priorités

En décembre 2017, le gouvernement provincial a publié la stratégie de protection de l'eau, qui comporte des étapes judicieuses pour protéger l'eau ainsi qu'un échéancier de mise en œuvre. L'une des 29 mesures proposées consiste à élaborer une nouvelle loi sur la protection des bassins hydrographiques d'ici à 2020.

« L'introduction d'une nouvelle loi sur la protection de l'eau au cours des deux prochaines années – soit une législation qui rendra non seulement les plans d'action visant à protéger les bassins hydrographiques obligatoires et exécutoires, mais établira également des normes de qualité de l'eau fondées sur des données scientifiques – est un pas important, et intelligent », estime notre directrice exécutive, Lois Corbett.

Les problèmes qui se manifestent actuellement dans la rivière Saint-Jean, le long du détroit de Northumberland et dans les 11 autres principaux bassins hydrographiques de la province, ne sont, en effet, pas entièrement couverts par la législation actuelle.

Une loi sur la protection des bassins hydrographiques est une approche holistique de la gestion des eaux, car elle reconnaît que de nombreux facteurs peuvent compromettre la santé

globale d'un bassin hydrographique, même lorsque celui-ci est sain. L'adoption d'une telle loi fera en sorte que la protection de la santé et de la résilience de nos terres humides, de nos plaines inondables, de nos forêts et de nos zones riveraines deviendra une priorité dont les détails seront légalement établis et jouiront d'une force exécutoire officielle.

Une nouvelle loi sur la protection des bassins hydrographiques associée à un nouveau règlement visant à protéger les zones côtières en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'eau* (tel que présenté dans la stratégie provinciale de protection de l'eau) permettra d'assurer dans une grande mesure la santé des eaux côtières de façon à ce que les collectivités qui vivent le long du détroit de Northumberland, telles que Shediac et Pointe-du-Chêne, puissent bénéficier des avantages environnementaux et économiques qu'offre un bassin hydrographique sain.

Alors que l'été s'achève et que nous nous préparons en vue des élections, les inondations, les débordements d'égout, la prolifération d'algues bleues et la qualité de l'eau sont encore source d'inquiétudes pour les Néo-Brunswickois, dont bon nombre attendent du prochain gouvernement qu'il prenne les mesures nécessaires afin de mettre en œuvre, d'une part, la stratégie de protection de l'eau dans son ensemble et, d'autre part, une nouvelle loi sur la protection des bassins hydrographiques d'ici à 2020. C'est maintenant à nos collectivités qu'il appartient de soulever les enjeux sanitaires qui se posent dans leurs bassins hydrographiques respectifs et de demander aux politiciens comment ils entendent y remédier.



Élection 2018

Posez les questions suivantes aux candidats qui se présentent à votre porte...

Vous engagerez-vous à élaborer une nouvelle loi sur les forêts et les terres de la Couronne qui tient compte des besoins de tous les Néo-Brunswickois, permet de créer des emplois bien rémunérés, est équitable pour les propriétaires de boisés privés, assure la protection de l'eau et de la biodiversité et fait en sorte que les gens puissent travailler, chasser, pêcher et prendre du bon temps dans les bois?

Vous engagerez-vous à mettre fin à la pratique inutile et démodée qui consiste à vaporiser des herbicides à base de glyphosate sur de vastes plantations des terres de la Couronne?



De nos jours, lorsque vous allez dans le bois...

Bon nombre de Néo-Brunswickois se font une fausse idée de la véritable réalité de nos forêts.

Comme notre province est connue pour être une canopée forestière, nous nous imaginons de vastes couverts d'immenses feuillus— des érables, des chênes, des bouleaux et des frênes— où prospèrent nos élans et nos cerfs iconiques, côtoyant d'épais résineux — des pins rouges, des sapins baumiers, des mélèzes laricins et des pruches— qui abritent de plus petites créatures des bois; le tout bien articulé autour d'un réseau de rivières, de ruisseaux et de torrents qui font couler la vie dans nos collectivités, nos villages et nos villes.

En effet, telle était la forêt dans laquelle ont grandi de nombreuses générations de Néo-Brunswickois, qui y pratiquaient la chasse, la randonnée, la pêche et des travaux de toutes sortes. Cependant, de nos jours, cette riche biodiversité se fait de plus en plus rare dans les bois.

En effet, des décennies de mauvaise gestion des forêts de la Couronne de notre province, et plus particulièrement la prévalence des coupes à blanc à grande échelle axées sur le profit, ont considérablement modifié l'apparence et l'environnement concret de nos forêts. D'immenses étendues d'une forêt acadienne auparavant florissante ont été complètement dépouillées et remplacées par des exploitations d'arbres mettant en vedette une ou deux espèces de bois d'œuvre. Les équipes d'hommes et de femmes chargées d'élaguer les arbres directement dans la forêt ont fait place à des hélicoptères qui vaporisent chaque année environ 13 000 hectares d'exploitations arboricoles industrielles avec des poisons visant à anéantir les feuillus qui cherchent à s'implanter. On a laissé les boisés privés, qui constituaient autrefois le moyen de subsistance de tellement de familles et de collectivités, se faire mettre hors-jeu par de grandes

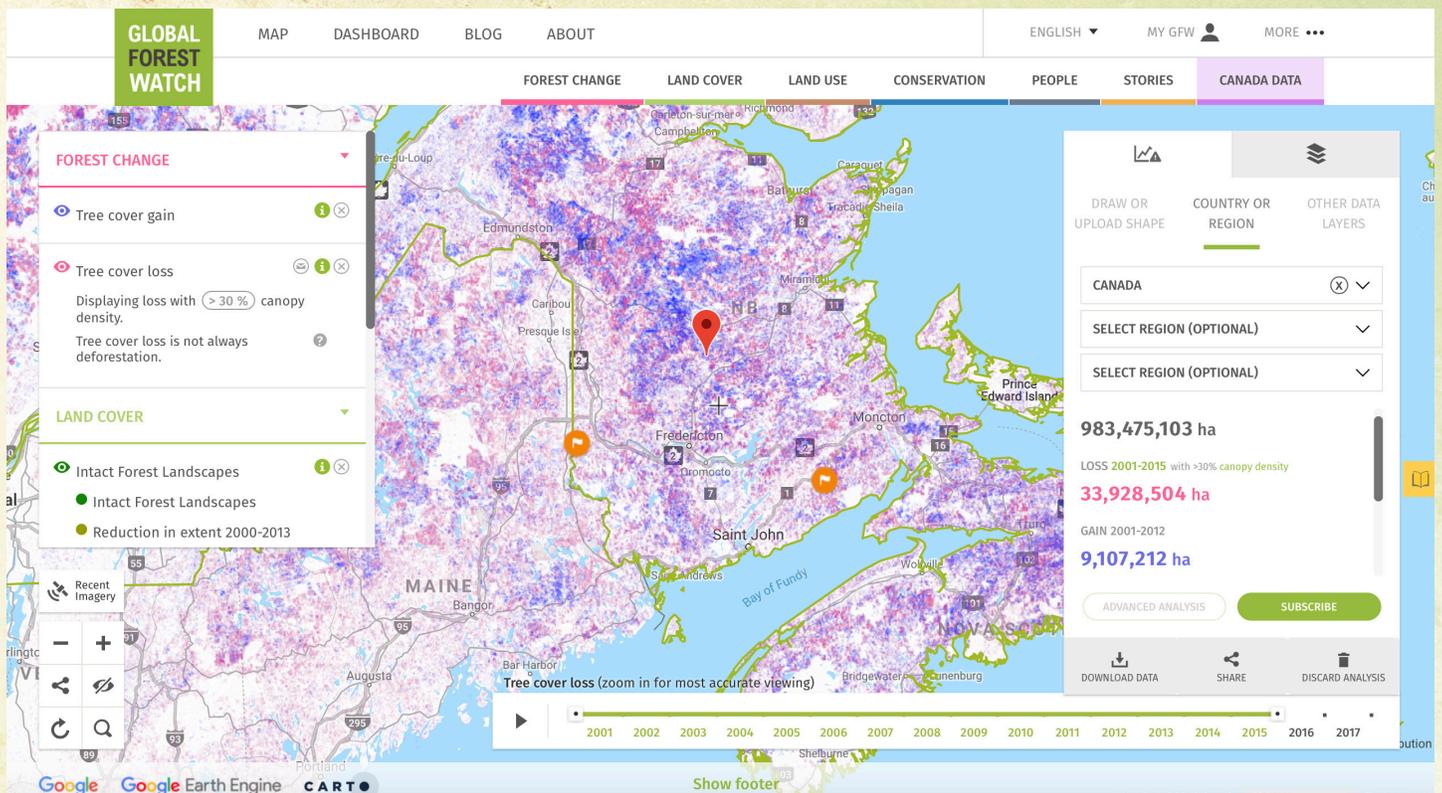
entreprises forestières.

La forêt qu'il nous reste aujourd'hui est donc bien différente de l'idée que nous nous en faisons : au-delà du canevas de nos autoroutes à trois voies se trouve une forêt fracturée et fragmentée qui ne répond plus aux besoins de tous les Néo-Brunswickois, de nos forestiers, de nos chasseurs et de nos pêcheurs, ni des douzaines de collectivités qui se sont développées à l'intérieur et autour des bois.

Frank Johnston ne connaît cette réalité que trop bien. Il l'a survolée, traversée à pieds, et a passé des années à relever des données satellite indépendantes confirmant le nouveau visage de notre forêt.

« En dehors des aires et des parcs protégés, il ne reste, pour ainsi dire, pas de grande zone de forêt acadienne naturelle intacte au Nouveau-Brunswick », affirme M. Johnston, qui fait partie des membres du Conseil

Suite page 16



d'administration du Conseil de conservation.

Durant les dernières années, M. Johnston, et d'autres courageux bénévoles de la section du Sud-Est, ont documenté ce qui arrive à la forêt de la Couronne du Nouveau-Brunswick à l'aide d'un petit avion, d'expéditions sur le terrain et de données satellite du programme Global Forest Watch de l'Université du Maryland.

« Nous avons survolé les principaux quadrants de la province, soit le Nord-Ouest, le Nord-Est, le Sud-Est et le centre de la province, et, partout où nous allons, nous trouvons le même schéma : un résidu de forêt acadienne, généralement constitué de feuillus, près d'un cours d'eau; puis un réseau routier; ensuite une grande section de coupe à blanc, puis une plantation; une autre zone de coupe à blanc, puis encore un peu de forêt résiduelle, probablement proche d'un cours d'eau, puis vous vous retrouvez de plus en plus souvent face à une parcelle de coupe à blanc que l'on a récemment vaporisée d'herbicides », explique M. Johnston.

« Et ce schéma se répète à l'infini. »

Les membres de l'équipe de M. Johnston documentent les schémas de coupe dans toutes les régions de la province en analysant des données

satellite du programme Global Forest Watch, puis en les vérifiant à l'aide d'une surveillance vidéo aérienne et de photographies prises au sol.

Selon les données de Global Forest Watch, on a, entre 2000 et 2014, coupé 1,7 fois plus d'arbres forestiers qu'il en a poussé au Nouveau-Brunswick.

« Cette pratique n'est pas viable; elle signifie tout simplement que nous sommes en train de liquider la forêt acadienne existante, et ce que nous plantons ne correspond pas aux arbres forestiers que nous avons coupés », prévient M. Johnston.

« Les données satellite montrent également que le Nouveau-Brunswick coupe des arbres forestier à un rythme deux fois supérieur à celui de ses voisins, soit la province du Québec et l'État du Maine.

« L'intensité de la coupe et le paysage forestier fragmenté qui en résulte ont, cependant, une conséquence : les services écosystémiques qu'une forêt naturelle nous offre, notamment la prévention des inondations et la rétention de l'eau dans les bois lors des crues printanières et des tempêtes, sont fortement réduits, et le paysage qu'il nous reste est extrêmement vulnérable aux changements climatiques. »

Depuis septembre 2016, M. Johnston présente les résultats de cette

recherche dans toute la province. Bien que le contenu de son travail puisse être démoralisant (des vidéos filmées de leur avion montrant le paysage forestier fragmenté, des photos, prises sur le terrain, de coupes à blanc et de plantations apparemment interminables et des vidéos en accéléré d'images satellite témoignant de la triste réalité de plus d'une décennie de coupes à blanc dans tous les coins du Nouveau-Brunswick), il termine toujours son exposé par un plan d'action visant à concrétiser la vision d'une forêt acadienne restaurée dans toute sa vigueur.

« Nous pouvons très bien instaurer des pratiques de foresterie durables dans notre province, des pratiques qui favorisent la gérance adéquate de l'environnement. »

« Pour ce faire, nous devons reprendre le contrôle de la gestion des forêts, actuellement entre les mains de grandes entreprises, pour le confier à nouveau aux habitants du Nouveau-Brunswick. Et nous devons adopter et suivre à la lettre une politique rigoureuse afin de restaurer et de protéger la forêt acadienne naturelle. »

Par Jon MacNeill



Photo: Nick Hawkins

Appel à la population du Nouveau-Brunswick

**La mine de Sisson est une catastrophe annoncée.
Barrez-lui la route!**

Par Tom Cheney

Chaque été, je vais pêcher la truite dans la rivière Nashwaak. En fait, je vais surtout dans l'un de ses affluents. C'est un système relativement sain, sans grande digue, et l'eau y est fraîche et propre. Je connais quelques bons coins, et même les mauvais jours, j'arrive généralement à ramener un ou deux poissons.

En juin, il y a beaucoup de truites de mer, mais je suis tout aussi heureux d'attraper des poissons résidents. Je les taquine brièvement, les dépose délicatement dans mon filet, puis je les tiens dans l'eau juste un instant avant de leur rendre leur liberté. Ils sont magnifiques et innocents, et mes furtives rencontres avec eux me remplissent toujours d'une joie simple, mais profonde.

Dans peu de temps, mes enfants seront suffisamment grands pour lancer leur ligne. Mais, ce qui est plus important encore est qu'ils auront l'occasion de découvrir la magie des poissons sauvages dans un écosystème sain. Je m'imagine leur enseigner ces merveilles sur ce petit affluent de la rivière Nashwaak. Or, ce rêve est actuellement menacé parce que quelqu'un a décidé que les poissons sauvages et leur habitat



étaient remplaçables — ou, du moins, échangeables contre quelques emplois.

Je ne dresserai pas ici la liste de toutes les raisons pour lesquelles le simple fait de construire la mine de Sisson serait un désastre écologique. Vous pouvez les trouver vous-même en faisant un peu de recherche. Je me contenterai de relever que l'ancien gouvernement du premier ministre Stephen Harper a fait tout ce qu'il a pu pour stimuler des projets miniers insignifiants tels que celui-ci. Ce gouvernement a réduit à néant des

dispositions de l'importante *Loi sur les pêches* prises pour protéger l'habitat des poissons, soit les ruisseaux et les cours d'eau, tels que le Napadogan et le Sisson, qui alimentent la rivière Nashwaak.

Fort heureusement, une loi déposée devant le Sénat fédéral a permis de remédier à cette situation. Si nous y sommes parvenus, c'est grâce aux efforts inlassables de groupes de

Suite page 18



En août 2014, une énorme brèche sur le site de la mine du mont Polley a entraîné l'écoulement de 24 millions de mètres cubes d'eaux usées dans les rivières et les lacs environnants. À ce chapitre, le Canada détient le deuxième record mondial : au cours des dix dernières années, non moins de sept déversements de résidus miniers connus se sont produits au Canada, soit un de moins qu'en Chine, qui arrive en tête de liste.

conservation d'un bout à l'autre du pays, dont font partie le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick et la Fédération du saumon atlantique, pour ne citer que ces deux exemples parmi tant d'autres. Si aucune loi ne permettra de protéger l'ensemble de nos cours d'eau et de nos plans de pêche préférés, il n'en reste pas moins que la législation joue un rôle primordial à cet égard. Il a, du reste, fallu que la Loi sur les pêches soit démantelée pour qu'un projet tel que celui de la mine de Sisson puisse voir le jour.

Je ne dresserai pas non plus la liste des conséquences d'une défaillance du bassin de résidus de la mine de Sisson. Nous nous souvenons tous de ce qui s'est produit au mont Polley. En août 2014, une énorme brèche sur le site de la mine du mont Polley a entraîné l'écoulement de 24 millions de mètres cubes d'eaux usées dans les rivières et les lacs environnants. Or, il faut savoir qu'à ce chapitre, le Canada détient le deuxième record mondial : au cours des dix dernières années, non moins de sept déversements de résidus miniers connus se sont produits au Canada, soit un de moins qu'en Chine, qui arrive en tête de liste.

C'est pourquoi je vous supplie aujourd'hui de vous demander comment nous avons pu laisser un projet aussi atroce aller si loin. Depuis des générations, les Néo-Brunswickois chassent, pêchent, récoltent des

fourrages et prennent du bon temps dans le bassin hydrographique de la Nashwaak. Pourquoi courrons-nous alors le risque de voir nos enfants privés de leur héritage naturel?

Parce qu'on n'a jamais cessé de nous répéter la même histoire sur les ressources naturelles et la prospérité économique; on nous l'a répétée tellement de fois que nous avons fini par y croire. Cette histoire est assez simple : la destruction de nos ressources naturelles est peut-être malheureuse, mais elle est nécessaire au « progrès » et au « développement économique ». Or, de plus en plus de Néo-Brunswickois constatent que cette histoire est erronée. Il est maintenant temps d'en raconter une nouvelle.

Parce qu'il existe des moyens d'exploiter les ressources naturelles sans provoquer la destruction permanente de la biodiversité et de l'habitat des animaux sauvages. Il existe aussi des chemins vers la prospérité économique qui ne nécessitent même pas l'exploitation de ressources. Dans ce domaine, nous pouvons avoir le beurre et l'argent du beurre. Et nous n'avons pas besoin de chercher bien loin pour trouver des exemples qui illustrent cette théorie.

Lorsque les promoteurs de la mine de Sisson nous disent que ce projet est un bon moyen, voire le seul moyen, d'obtenir la prospérité

économique, ils partent du principe que nous sommes suffisamment crédules pour croire ce genre de fable. Ils tentent de nous convaincre qu'il n'y a pas de meilleures options. Il est grand temps que nous élevions la voix pour leur prouver qu'ils ont tort.

Les Néo-Brunswickois sont intelligents, créatifs et dynamiques. Nous méritons de faire un travail dont nous pouvons être fiers; nous méritons d'avoir non seulement des emplois pour nous aujourd'hui, mais aussi pour nos enfants, demain. Nous avons le droit de prendre notre propre avenir économique en mains. Nous habitons dans une magnifique province qui recèle des ressources naturelles précieuses. Et il existe bel et bien un moyen de bénéficier d'une économie saine en protégeant ces ressources au lieu de les détruire.

L'exploitation de la mine de Sisson est prévue pour 27 ans. Ensuite, elle laissera simplement une cicatrice béante et hideuse dans la terre, après avoir dévasté l'habitat des poissons et des animaux sauvages et provoqué d'innombrables tragédies écologiques. Et les emplois auront, eux aussi, disparu. Les adversaires de la mine se rendent bien compte que ce projet n'en vaut pas la peine, surtout qu'il existe de meilleurs moyens de créer des emplois. Libérés de la hantise des scénarios obsolètes, ils réclament un avenir plus prometteur et plus durable.

Je tiens à ajouter que la truite n'est pas le seul poisson que je pêche dans la rivière Nashwaak. Chaque année, j'attrape, en effet, un nombre surprenant de saumons. Une petite population de saumons sauvages de l'Atlantique continue de frayer dans les affluents de la Nashwaak. Si les bonnes personnes font ce qu'il y a à faire et que les bons facteurs se mettent en place, cette population pourrait se reconstituer. Rien ne l'en empêche.

C'est ce genre d'espoir qui stimule les travaux de conservation; l'espoir qu'un jour, mes enfants ne pêcheront pas seulement la truite, mais aussi le saumon, dans la Nashwaak. Il y a de l'espoir pour le saumon, et aussi pour le Nouveau-Brunswick. Mais, nous avons besoin de bonnes raisons de garder espoir. Et la mine de Sisson n'en fait pas partie.